

Informations de base	
2025/2079(INL) INL - Procédure d'initiative législative	Procédure terminée
Le 28e régime: un nouveau cadre juridique pour les entreprises innovantes Subject 3.45.01 Droit des sociétés 8.50.01 Application du droit de l'Union européenne	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	REPASI René (S&D)	18/03/2025
	Commission pour avis sur la base juridique	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	LAGODINSKY Sergey (Greens/EFA)	24/06/2025
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	-- --	
	Justice et consommateurs	-- --	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
08/05/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/12/2025	Vote en commission		
17/12/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0269/2025	
19/01/2026	Débat en plénière		
20/01/2026	Décision du Parlement	T10-0002/2026	Résumé
20/01/2026	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2079(INL)
Type de procédure	INL - Procédure d'initiative législative
Sous-type de procédure	Demande de proposition législative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 47-p3 Règlement du Parlement EP 47 Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/10/02639

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE773.199	30/06/2025	
Amendements déposés en commission		PE776.972	10/09/2025	
Avis spécifique	JURI	PE781.242	11/12/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0269/2025	17/12/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0002/2026	20/01/2026	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	11/12/2025	Bundesverband der Freien Berufe
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	04/12/2025	Association Nationale des Sociétés par Actions
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	04/12/2025	Johann Wolfgang Goethe-Universität Frankfurt am Main Università Commerciale Luigi Bocconi
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	27/11/2025	European Economic and Social Committee
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	26/11/2025	France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	26/11/2025	EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION

VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	24/11/2025	The European Organisation for Packaging and the Environment
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	17/11/2025	Mistral AI
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	06/11/2025	DIHK
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	05/11/2025	Finexus
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	05/11/2025	Baden-Württembergischer Handwerkstag e.V.
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	04/11/2025	Start-up BW Ökosystem InnoLab-bw Staatsministerium Baden-Württemberg Wirtschaftsministerium Baden-Württemberg Baden-Württemberg International (BW_i) THE LÄND Start-ups
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	15/10/2025	Deutsche Industrie- und Handelskammer
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	15/10/2025	Deutsche Industrie- und Handelskammer
SAEIDI Arash	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	15/10/2025	Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	14/10/2025	Vereinte Dienstleistungsgewerkschaft
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	14/10/2025	European Trade Union Institute
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	09/10/2025	@euacc
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	09/10/2025	Fleishman-Hillard Global Legal Entity Identifier Foundation
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	06/10/2025	Europäische Bewegung Deutschland e.V.
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	29/09/2025	Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände e.V.
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	26/09/2025	Nordic Financial Unions
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	25/09/2025	Bundesnotarkammer Deutscher Gewerkschaftsbund European Trade Union Institute Hans-Böckler-Stiftung Tax Justice Network Universität Wien Österreichische Notariatskammer Österreichischer Gewerkschaftsbund Arbeiterkammer UniEuropa
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	24/09/2025	Bundesministerium für Arbeit und Soziales
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	24/09/2025	Suomen Yrittäjät ry
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	23/09/2025	Deutscher Steuerberaterverband e.V.
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	23/09/2025	Bundesnotarkammer Council of the Notariats of the European Union (CNUE)
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	18/09/2025	Bundesministerium für Justiz
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	17/09/2025	Deutscher Gewerkschaftsbund

CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	17/09/2025	EU Inc Petition France Digitale
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	17/09/2025	International Federation of Library Associations and Institutions
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	15/09/2025	Cooperatives Europe
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	15/09/2025	Association Nationale des Sociétés par Actions
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	11/09/2025	Karlsruher Institut für Technologie Validaitor GmbH KIT-Gründerschmiede
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	11/09/2025	European Trade Union Institute
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	04/09/2025	Bruegel
PIERA Pascale	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	04/09/2025	France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	03/09/2025	European Investment Fund (EIF), European Investment Bank Group (EIB)
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	27/08/2025	EU Inc Petition
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	26/08/2025	Deutscher Gewerkschaftsbund
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	30/07/2025	DataGuard
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	24/07/2025	GLEIF
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	22/07/2025	Bertelsmann Stiftung
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	22/07/2025	Bundesverband Deutsche Startups e.V.
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	17/07/2025	Allied for Startups asbl EU Inc Petition European Startup Network ivzw France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	17/07/2025	Allied for Startups asbl EU Inc Petition European Startup Network ivzw France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	17/07/2025	Bertelsmann Stiftung
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	16/07/2025	GLEIF
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	15/07/2025	Permanent Representation of Ireland to the European Union
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	14/07/2025	France Digitale
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	11/07/2025	Mouvement des Entreprises de France
SAEIDI Arash	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	09/07/2025	CPME
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	08/07/2025	Allied for Startups asbl
	Rapporteur(e) fictif			

CANFIN Pascal	/fictive	JURI	07/07/2025	Ecov
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	07/07/2025	DIGITALEUROPE
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	01/07/2025	EU Inc Petition
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	01/07/2025	Klarna Bank AB
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	30/06/2025	Deutsche Bank AG
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	30/06/2025	EU Inc Petition
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	30/06/2025	Bitkom e.V.
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	25/06/2025	Bundesministerium für Arbeit und Soziales - BMAS
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	24/06/2025	Bundesnotarkammer
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	24/06/2025	Deutsche Bank AG
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	23/06/2025	Oliver Coste
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	17/06/2025	Commissioner for Startups, Research and Innovation
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	16/06/2025	Chamber of Progress
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	16/06/2025	France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	12/06/2025	Permanent Representation of France to the European Union
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	12/06/2025	Doctolib EcoVadis France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	11/06/2025	Permanent Representation of Estonia to the European Union
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	11/06/2025	Permanent Representation of the Kingdom of the Netherlands to the European Union
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	11/06/2025	ESNA - Europe Startup Nations Alliance, Associação Start-Up Portugal
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	10/06/2025	Permanent Representation of the Federal Republic of Germany to the European Union
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	10/06/2025	Permanent Representation of Austria to the European Union#
VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	10/06/2025	European Fund and Asset Management Association
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	05/06/2025	Leibniz Institute for Financial Research SAFE
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	04/06/2025	vbw - Vereinigung der Bayerischen Wirtschaft e. V. Vertretung des Freistaates Bayern bei der Europäischen Union
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	03/06/2025	Deutsche Industrie- und Handelskammer
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	21/05/2025	Stiftung Verantwortungseigentum e.V.
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	21/05/2025	Association Henri Capitant Representation of Saarland to the EU

VOSS Axel	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	21/05/2025	Stiftung Verantwortungseigentum e.V.
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	19/05/2025	EU Inc Petition
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	14/05/2025	EU Inc Petition
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	14/05/2025	Deutscher Gewerkschaftsbund Hans-Böckler-Stiftung
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	14/05/2025	EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	07/05/2025	Commissioner for Democracy, Justice, the Rule of Law and Consumer Protection
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	07/05/2025	France Digitale
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	25/04/2025	EU Inc Petition
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	24/04/2025	Europäische Kommission - DG Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs (DG GROW)
WARBORN Jörgen	Rapporteur(e)	JURI	23/04/2025	FERMA
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	09/04/2025	Europäische Kommission - DG Justice and Consumers (DG JUST)
CANFIN Pascal	Rapporteur(e) fictif /fictive	JURI	08/04/2025	France Digitale
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	08/04/2025	Bundesministerium der Justiz (BMJ) - Federal Ministry of Justice
REPASI René	Rapporteur(e)	JURI	08/04/2025	EU Inc Petition Stripe, Inc.

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
WOLTERS Lara	05/12/2025	Federatie Nederlandse Vakbeweging
MANDL Lukas	18/11/2025	Association for Corporate Counsel
MANDL Lukas	18/11/2025	ACT The App Association
MANDL Lukas	18/11/2025	EUROPEN
NIEBLER Angelika	06/10/2025	ACT The App Association
REGNER Evelyn	25/09/2025	Bundesnotarkammer Deutscher Gewerkschaftsbund EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION European Trade Union Institute Hans-Böckler-Stiftung Tax Justice Network UNI Europa Universität Wien Österreichische Notariatskammer Österreichischer Gewerkschaftsbund Ständige Vertretung der Bundesrepublik Deutschland Bundesministerium für Arbeit, Soziales, Gesundheit, Pflege und Konsumentenschutz
MANDL Lukas	19/09/2025	Österreichische Notariatskammer

MANDL Lukas	29/08/2025	Österreichische Notariatskammer
NIEBLER Angelika	25/07/2025	BUSINESSEUROPE
MANDL Lukas	16/07/2025	Österreichische Notariatskammer

Le 28e régime: un nouveau cadre juridique pour les entreprises innovantes

2025/2079(INL) - 20/01/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 492 pour, 144 contre et 28 abstentions, une résolution contenant des recommandations à la Commission concernant le 28e régime: un nouveau cadre juridique pour les entreprises innovantes.

Le Parlement se félicite de l'engagement pris par la Commission de présenter une proposition législative relative à un 28e régime juridique pour les sociétés. Il propose que la forme de sociétés couverte par le 28e régime soit nommée «**Societas Europaea Unificata**» (S.EU, société européenne unifiée). Il insiste pour que les règles relatives au 28e régime soient **les mêmes dans l'ensemble de l'Union** et pour que les États membres ne soient pas autorisés à maintenir ou à introduire, dans leur droit national, de dispositions s'écartant de celles prévues dans l'acte législatif relatif au 28e régime.

Les députés estiment que le **règlement** est l'instrument le plus approprié pour créer un 28e régime, une directive d'harmonisation maximale pouvant servir le même objectif. Ils s'opposent en revanche à l'utilisation de l'article 352, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) comme base juridique, car il requiert l'unanimité au sein du Conseil, et voient d'un œil critique l'utilisation de la coopération renforcée.

Le Parlement demande que la Commission soumette **au plus tard pour la fin du premier trimestre de 2026**, sur la base des articles 50 et 114 du TFUE, une proposition de directive, suivant les recommandations suivantes:

Le 28e régime - cadre juridique

La S.EU devrait se situer dans le prolongement des formes de société établies par le droit national. Les États membres seraient libres soit **d'autoriser les formes de sociétés nationales existantes à se transformer en S.EU**, soit **de créer une nouvelle forme de société nationale**. Les fondateurs ou les propriétaires d'une forme de société nationale devraient avoir la faculté de choisir d'adhérer volontairement au nouveau régime, ce qui leur permettrait de donner à leur société l'appellation «S.EU». Les ordres juridiques nationaux de tous les États membres devraient reconnaître automatiquement la S.EU en tant que société à responsabilité limitée.

Pour pouvoir être enregistrée en tant que S.EU, une forme de société nationale devrait respecter les conditions suivantes: i) il doit s'agir d'une entité juridique dotée d'une capacité juridique automatiquement reconnue dans tous les États membres à la date de son enregistrement; ii) il doit s'agir d'une société à responsabilité limitée; iii) il ne doit pas s'agir d'une société cotée en bourse.

Pour constituer une société éligible à l'enregistrement en tant que S.EU, l'exigence de capital minimal immédiatement versé devrait, aux fins de l'immatriculation de ladite société, être fixée à **1 EUR**. La création et l'enregistrement d'une S.EU devraient être entièrement numériques et respecter le principe «une fois pour toutes», et devraient pouvoir être réalisés dans un délai de **48 heures**.

Lors de sa création, une S.EU devrait recevoir une **identité numérique** et un identifiant d'entreprise unifiés pour rationaliser l'enregistrement, renforcer la transparence et la confiance, faciliter la vérification de l'identité des sociétés et lutter contre la fraude, le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale. Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, il convient de créer, ou d'intégrer aux dispositifs existants, un **portail numérique unique** au niveau de l'Union appelé à servir de point d'entrée direct pour les S.EU, et dont la gestion sera assurée par la Commission.

Garanties

Les règles relatives aux S.EU devraient être sans préjudice du **droit du travail** de l'Union et du droit du travail national, y compris les règles relatives à la participation des travailleurs aux représentants des travailleurs, ou les deux, aux affaires d'une société. En principe, la S.EU devrait être traitée par son État membre d'origine de la même manière que la forme nationale de société à responsabilité limitée sur laquelle elle est fondée ainsi que par tout État membre d'accueil, de la même manière que les sociétés de droit étranger comparables de l'Union.

Encourager les stratégies à long terme et les formes facultatives

Afin de stimuler les entreprises innovantes européennes et d'attirer les investissements, les États membres devraient instaurer des règles permettant aux sociétés d'adhérer volontairement et irrévocablement à des **régimes de protection juridique supplémentaires** permettant d'aider les entreprises européennes désireuses de se protéger contre les «acquisitions prédatrices» et les délocalisations. Ces régimes pourraient comprendre: i) la séparation des droits de vote et des droits économiques par l'intermédiaire de différentes catégories d'actions, ii) la qualification des droits de vote comme étant non transférables et non héréditaires; iii) la distribution des bénéfices aux investisseurs ou aux détenteurs de droits économiques sur la base d'un accord contractuel limité dans le temps ou en montants.

Attirer et soutenir les talents

Le cadre des S.EU devrait faciliter la libre circulation au sein de l'Union, sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à des intermédiaires dans les procédures administratives, tout en respectant les règles de l'Union et les dispositions nationales applicables en matière de droit du travail et de droit social.

La S.EU devrait prévoir des règles harmonisées facultatives dans toute l'Union sur les **systèmes de participation financière des travailleurs**, en particulier sur la structuration des plans d'actionnariat des salariés (ESOP) facilités par une entité juridique distincte et la création de plans d'options

sur actions pour les salariés (ESO). Cette mesure permettrait aux PME, aux start-up et aux scale-up non seulement d'attirer les talents et d'encourager l'engagement à long terme, mais aussi de favoriser la participation entière et équitable des salariés à la valeur qu'ils contribuent à créer grâce à leur travail et à leur capital intellectuel.

Attirer les capitaux

Le Parlement souligne que la proposition législative devrait apporter de la clarté aux investisseurs européens et étrangers, en leur permettant d'investir par-delà les frontières selon des règles harmonisées. Il demande l'élaboration de **documents types normalisés et multilingues**, que les S.EU puissent utiliser dans l'ensemble de l'Union pour les conventions d'actionnaires et les statuts. En outre, la proposition législative devrait contenir des règles harmonisées concernant les **instruments de dette** assimilables à des actions, y compris des règles d'insolvabilité liées à ces instruments, permettant aux investisseurs d'investir dans une société sans acquérir de droits de contrôle sur celle-ci.

Règlement spécialisé des litiges

Les députés proposent de mettre en place un nouveau mécanisme spécialisé de règlement des litiges. La participation à ce mécanisme devrait être soumise au consentement des parties concernées. Les litiges relatifs au droit du travail individuel et collectif devraient être exclus de ce mécanisme.